

Au programme

- ✓ L'environnement de la petite enfance + les espaces d'accueil ;
- ✓ Divers cours de gestion d'une maison d'enfants ;
- ✓ Cours de gestion du personnel et législation sociale ;
- ✓ Communication + relation de confiance avec les parents ;
- ✓ Assurer une maison d'enfants ;
- ✓ L'épanouissement affectif, cognitif, psychologique, social d'un enfant ;
- ✓ Activités et psychomotricité ;
- ✓ Alimentation ; Les soins – la santé ;
- ✓ Premiers soins et secourisme + la prévention des accidents ;
- ✓ Le projet éducatif et le code qualité de l'ONE ;
- ✓ La maltraitance ;
- ✓ Analyse des pratiques de terrain (stage) ;
- ✓ Encadrement de l'épreuve finale.



Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

L'apprenant qui satisfait aux épreuves de fin de formation obtient un **Diplôme de formation de Chef d'entreprise**, homologué par la Communauté Française de Belgique. Il se voit également décerner un **Certificat de connaissances de base en gestion**.

colorcopyprint.be

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les dates de la prochaine session!

foclam@ifapme.be
069/89 11 11

Centre IFAPME Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai
Service de Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



Directeur/trice d'une maison d'enfants



L'IFAPME est un réseau de Services et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

+ d'infos ?
069/89 11 11



Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL
Rue Paul Pastur, 2B,
7500 Tournai

069/89 11 11 - www.tournai.ifapme.be



Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soit d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/reprendre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

**A partir
de
18 ans**

Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur www.ifapme.be et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : service.tournai@ifapme.be

Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.

Description du métier :

Cette formation s'adresse à toute personne visant la direction d'une maison d'enfants.

Une maison d'enfants est une structure adaptée sous contrôle de l'ONE qui, le plus souvent, accueille un groupe de 9 à 24 enfants de 0 à 36 mois. Le directeur de maisons d'enfants vise à assurer, en étroite collaboration avec les parents, le bien-être et l'épanouissement global des enfants accueillis dans un cadre approprié à leur âge.

Durée de la formation : 2 ans

Aptitudes :

A l'issue de la formation, le diplômé sera capable d'accueillir des enfants et de les prendre en charge :

- ✓ construire un projet d'établissement viable financièrement,
- ✓ aménager un milieu d'accueil de qualité,
- ✓ accompagner dans leur développement psychomoteur, affectif, intellectuel et social les enfants qui lui seront confiés,
- ✓ constituer et animer une équipe d'accueillant(e)s,
- ✓ organiser un partenariat avec les parents,
- ✓ réaliser un projet d'accueil en conformité avec les exigences de l'ONE + mener un projet éducatif,
- ✓ créer des partenariats ouverts vers l'extérieur,
- ✓ gérer administrativement un milieu d'accueil,
- ✓ prévenir et gérer un accident pouvant survenir dans un milieu d'accueil.



Conditions d'admission spécifiques :

Est admise à la formation, la personne qui possède soit le **CESS**, soit le **diplôme de puéricultrice**, soit le **diplôme accueillant(e) d'enfants (X45)**, soit le **diplôme d'auxiliaire de l'enfance**, soit la personne qui est **déjà autorisé(e) par l'ONE** comme accueillant(e) d'enfants avec expérience professionnelle effective, soit la personne qui est **dans la profession depuis min. 3 ans** et fait l'objet d'un avis favorable du conseiller pédagogique de l'IFAPME. Pour ces 2 dernières conditions d'accès, un dossier écrit justificatif doit être présenté pour accord.

NB : Si vous ne répondez pas à ces conditions, possibilité de passer un examen d'entrée (pour accès aux formations nécessitant un CESS).

Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.

Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : foclam@ifapme.be

Sur le web : www.tournai.ifapme.be